

Comment utiliser les FC SNCF sur la section de ligne exploitée par Transdev « Marseille – Nice » ?

Sources : SNCF Connect

Un paramètre important à prendre en compte :



A Marseille et à Nice, comme dans d'autres grandes gares en France, des portes d'embarquement (« tourniquets ») sont mises en place sur les quais. Elles permettent un embarquement automatisé et sécurisé des voyageurs, tant pour les trains opérés par SNCF que par d'autres entreprises ferroviaires. Ces dispositifs sont différents de ceux installés sur le réseau Ile-de-France Mobilités et les contremarques de passage parisiennes ne peuvent pas être utilisées.

Justificatifs à présenter :

- **Pour le retraité SNCF :**
 - Contrôle automatique d'accès aux quais, présentez :
 - Soit le **Pass Carmillon** qui ouvre la porte d'embarquement ;
 - Soit le **QR code** du Billet/Titre de réservation en cas d'obligation (TGV, certains trains Intercités et certains TER) au format papier ou sur smartphone.
 - Contrôle à bord : **Pass Carmillon et QR code** du Billet/Titre de réservation en cas d'obligation (TGV, certains trains Intercités et certains TER) au format papier ou sur smartphone.
- **Pour l'ayant droit :**
 - Contrôle automatique d'accès aux quais, présentez, au format papier ou sur smartphone :
 - Soit le **QR code** du Billet/Titre de réservation, en cas d'obligation (TGV, certains trains Intercités et certains TER) ;
 - Soit le **QR code** du Billet à 0 € lorsque la réservation n'est pas obligatoire.
 - Important : Le QR code MFCD n'ouvre pas les portes d'embarquement ;
 - Contrôle à bord, présentez, au format papier ou sur smartphone :
 - Soit le **QR code MFCD** qui est reconnu pour justifier le bénéfice de la gratuité (Facilités de circulation SNCF) ;
 - Soit le **QR code** du billet/Titre de réservation à 90 % de réduction ;
 - Et le **QR code** du billet/Titre de réservation en cas d'obligation : TGV, certains trains Intercités et certains TER.



Billet :

- Il est obtenu sur le site internet [SNCF Connect](#), avec reconnaissance de l'identité de bénéficiaire de FC ;

Rappel :

- L'identité selon la nationalité peut être demandée : Pièce d'identité officielle avec photographie.
- Pour information : La présentation de son identité par l'application [France Identité](#) permet de justifier à la fois de l'identité française et du billet/Titre de réservation, s'il est en cours de validité dans [SNCF Connect](#).

Mise au point :

- Le contrôle de l'accès aux quais pour l'emprunt de circulations TER se généralise dans les grandes gares, y compris pour les trains opérés par SNCF.
- Le billet contremarque est spécifique à SNCF sur le réseau Ile-de-France Mobilités (Navigo).
- La FGRCF observe de près ces évolutions, afin d'informer ses adhérents, et, si besoin, intervenir auprès de SNCF pour demander une harmonisation des procédures d'accès.